

toire, et de la *Symphonie Espagnole* de M. Lalo, jouée par M. L. Sarasate. Le 28, *Sérénade* de Th. Gouvy et *Scènes dramatiques* de M. Massenet (*La Tempête*, le *Sommeil de Desdémone* et *Macbeth*).

La symphonie avec chœurs de Beethoven, la 2^e partie de l'*Enfance du Christ*, de Berlioz (la *Fuite en Egypte*) sont jouées le 14 mars, et le 26 M. Colonne donne un concert spirituel composé de la première audition de *Samson et Dalila* (1^{re} partie) et de *Jésus sur le lac de Tibériade*, scène tirée de l'Evangile, musique de M. Ch. Gounod.

On voit que pour la première année de son entreprise le chef d'orchestre des nouveaux concerts du Châtelet a monté bon nombre d'œuvres des jeunes de l'époque.

Le premier concert de la deuxième année 1875-76 est en partie consacré à la mémoire de l'infortuné Bizet. On y exécute de lui un *Lamento* pour orchestre et l'ouverture de *Patrie*.

Dans le même concert, cependant, M. Saint-Saëns joue pour la première fois son quatrième concerto pour piano. En consultant les autres programmes de l'année, nous trouvons la première audition d'une *Pastorale* de M. Lacombe, les *Scènes Pittoresques* de M. Massenet, le *Concerto* pour violon de M. Max Bruch, le *Concerto* en mi bémol de Liszt joué par Mme Jaëll, et *Sacrifice*, chant biblique de Georges Boyer, musique de Th. Ritter. Le 21 novembre, le concerto pour violoncelle de Schumann, joué par M. Jacquard, et le 23, *Roméo et Juliette*, l'œuvre admirable de Berlioz, reprise plusieurs fois depuis lors. Les chanteurs de la création étaient : Mlle Vergin, MM. Bouhy et Fürst. Nous relatons ensuite la première audition du concert Stüek de M. Diémer, le *rouet d'omphale* de Saint-Saëns, les *Scènes Hongroises* de Massenet, la *Sérénade* de Tambert (première audition), une *Barcarolle* de M. Gastinel (première audition), l'ouverture des *Francs jupes* de Berlioz, l'ouverture de *Fiesque* de M. Lalo (première audition), *Phaéton*, de Saint-Saëns, *Ariane*, poème lyrique de M. Gallet, musique de L. de Maupou, chanté par Mme Brunet Laffeur (30 janvier). Le 6 février : les *Héroïques*, drame lyrique, musique de M. Perry-Biagioli auteur oublié ; puis, les *Fragments symphoniques* de M. Duvernoy ; concerto pour violon de M. Lalo, et première audition du *Déluge*, ce chef d'œuvre de M. Saint-Saëns (5 mars 1876). Overture de *Sigurd* de M. Royer ; la *Résurrection*, symphonie biblique de M. Salvayre ; ouverture dramatique de M. Ch. Lefebvre, et fragments de *Joseph de Méhul* (14 avril 1876).

En 1876-77 : ouverture du *Carnaval de Venise* de M. Ambroise Thomas ; ouverture de *Mazeppa* de M. Mathias ; *Struensee* de Meyerbeer ; première audition de *Concerto pour piano* et orchestre de Ch. M. Widor, joué par M. Diémer (19 novembre).

Le 3 décembre 1876 M. Colonne met pour la première fois sur son programme les fragments de la *Damnation de Faust* : la *Valse des Sylphes* et la *Marche Hongroise*, et bientôt il donnera l'exécution du chef d'œuvre de Berlioz tout entier.

Le 10 décembre, les fragments de *Dalila*, scènes pour orchestre d'après le drame d'Octave Feuillet, musique de M. Ch. Lefebvre. Le 17 décembre, le *Désert* de Félicien David, donné avec M. Bosquin et Mme Roussel, obtient un grand succès. Dans les concerts suivants signalons un *Andante pastoral* de Mme A. Holmès, l'ouverture du *Carnaval Romain* de Berlioz, la *Jeunesse d'Hercule*, poème symphonique de C. Saint-Saëns, le duo de *Beatrice et Bénédict* de Berlioz, la première audition de la *Raillerie musicale* de Mozart, et enfin le 18 février la *Damnation de Faust* (1^{re} audition) avec MM. Lauwers, Prunet et Mme Duvivier. On sait l'effet que produisit dans le monde musical la révélation de l'œuvre colossale de Berlioz. A partir du 18 février M.

Colonne la donna successivement six fois de suite. Puis il termina la saison par l'oratorio d'Haydn : la *Création du Monde*.

L'année suivante va être en grande partie consacrée aux ouvrages de Berlioz : la *Damnation de Faust* sera chantée encore sept fois, la *Symphonie Fantastique* est jouée en entier avec beaucoup de succès, de même le fragment du 2^e acte des *Troyens* (symphonie descriptive), *Roméo et Juliette*, et le *Requiem* qui est donné quatre fois. A nommer aussi parmi les ouvrages joués au cours de cette saison : des fragments d'une *Suite d'Orchestre* de M. L. Bernard ; le beau *Concerto* pour violon et orchestre de M. Ch. Widor, joué par M. Marsiek (18 novembre 1877) ; les *Scènes Symphoniques* de M. Th. Dubois ; la *Captive* de Berlioz, chantée par Mme Duvivier, le *Concerto Romantique* de M. Benjamin Godard, exécuté par Mme Marie Tayau ; *Christophe Colomb* de Félicien David ; la *Bacchante de Samson et Dalila* de C. Saint-Saëns ; la *Fille du roi des Aulnes* de M. Niels Gade ; les airs de ballet du *Roi de Lahore*, de M. Massenet, etc., etc.

Le 1^{er} décembre 1878, le *Paradis Perdu*, poème de M. L. Blau, musique de M. Th. Dubois, oratorio couronné au concours de la Ville de Paris, est exécuté au Châtelet et obtient un succès, qui se renouvelle le dimanche suivant. La *Fille de Jephthé*, scène lyrique de M. C. Broutin, prix de Rome en 1878 est bien accueillie, mais le plus grand succès de l'année est pour le *Tasse*, symphonie dramatique en trois parties, poème de M. Grandmougin, musique de M. Benjamin Godard, couronnée au concours de la Ville de Paris. Cette œuvre, la plus remarquable à notre avis de toutes celles de M. Benjamin Godard, est le point de départ de la carrière musicale de son auteur. Le 19 janvier, première audition de *Sapho* tableau antique de M. Lacombe ; le 2 mars le charmant ballet d'*Etienne Marcel* de M. Saint-Saëns fait sa première apparition sur le programme au concert spirituel du 11 avril : *Marche Héroïque*, de C. Saint-Saëns, la *Nativité* (2^e partie) de M. Henri Maréchal et *Eve* de M. Massenet. Ces deux dernières œuvres, conçues dans un sentiment de mysticisme bien moderne reçoivent un excellent accueil. HENRY EYMIEU.

(A suivre)

La VIE MODERNE et le DRAME CHANTÉ

A propos du *Rêve*, de MM. Zola, Gallet et Bruneau

Il faut tenir compte à M. Carvalho de l'avènement du *Rêve* sur la scène de l'Opéra-Comique ; c'est un des plus beaux fleurons de sa couronne directoriale et nous lui sommes reconnaissants d'avoir laissé à l'œuvre sa forme de réalisme moderne alors qu'il lui eût été facile de donner aux personnages des costumes queleonques, non modernes.

Hâtons-nous de dire que la direction était d'accord avec les auteurs, d'accord avec M. Bruneau qui n'a jamais admis qu'un habit convienne mieux qu'un autre au succès du drame chanté.

Aucun de nos confrères n'a voulu traiter cette question ; la plupart, dans les nombreuses critiques qui ont paru sur le *Rêve* ont fait des réserves, même parmi ceux qui occupent les postes les plus avancés ; quand à l'armée des conservateurs, sa protestation a été unanime ; nous avons vu ceux qui passent à tort ou à raison pour être les plus autorisés, faire fi d'une semblable machine et ici même, notre aimable critique M. I. Philipp a dit que « l'Association de la vie moderne et du drame chanté n'était pas acceptable. » Ce fait prouve en passant que les portes du *Monde Musical* sont ouvertes à toutes les opinions, respectables et d'estenrai,

son de cette liberté que nous voudrions en faire bon usage pour notre propre compte.

La seule œuvre musicale qui ait été produite dans la forme de la vie moderne, comme le *Rêve*, est le *Voyage en Chine* de Bazin. Il n'y a aucune comparaison à établir entre les deux, la première en date est un Opéra presque bouffe et le côté comique faisait oublier les robes et les vestons ; le *Rêve* est vraiment un drame et c'est dans cette forme que nous devons contenir notre appréciation.

Le dilemme pourrait se poser ainsi : le costume décoratif est-il indispensable au succès du drame lyrique ? le costume moderne doit-il être condamné avec les auteurs assez téméraires pour l'avoir cru possible ?

Nous avouerons naïvement que nous avons beaucoup désiré que cette tentative soit faite et si nous venons la défendre aujourd'hui c'est que la démonstration du *Rêve* a répondu par l'affirmative à ce que nous pensions sur ce sujet archi-révolutionnaire.

Toutefois il y a longtemps que la chose est jugée au Théâtre-Français et les situations les plus dramatiques y ont atteint leur plus grande intensité avec les habits de ville.

Pourquoi donc ce qui est vrai, possible et beau lorsque l'acteur parle, ne le serait pas lorsqu'il chante. Faut-il que Mme Caron ou Mlle Simonet fassent partie du décor pour avoir du talent ? M. Engel serait-il un Félicien plus séduisant, si, fils d'évêque il portait un pourpoint et un manteau qui indique sa haute noblesse ? Ce sont des préjugés, préjugés admissibles parce qu'ils font partie de notre éducation, il y a longtemps qu'on nous les transmet, c'est une vieille culture et il serait facile de démontrer, que la révolte n'a pas toujours donné de beaux habits, mais combien de fois avons-nous vu d'affreux *crisocals*, des hardes ridicules, des oripeaux comiques et sans aller bien loin les costumes du *Mag* sont-ils autre chose que grotesques, et ceux de l'Africaine ne sont-ils pas bizarres.

Nous les acceptons cependant parce que ce sont ceux qui conviennent à l'action dramatique représentée et il ne saurait en être autrement.

Mais pourquoi le *Mag* est-il un drame chanté que l'on ne diseute pas et pourquoi le *Rêve* n'est-il pas acceptable ?

Après avoir réfléchi, tous les esprits indépendants reconnaîtront que les auteurs doivent triompher sans ces accessoires quelquefois vrais et nécessaires, mais souvent bien étranges.

Le compositeur doit rechercher un livret contenant les éléments du triomphe, le charme poétique et l'action dramatique ; à lui alors de faire chanter ses personnages et de leur donner la vraie décoration qui leur convient, celle d'un orchestre approprié au drame ; que sa musique soit pathétique ou vibrante, que les passions et le cœur y soient humainement traités et qu'importe alors que les beaux sentiments et les grands effets se produisent sous la soutane de l'évêque d'Hauteceur ou sous les riches costumes des grands prêtres de tous les pays ! Si le public est touché au cœur, s'il est empoigné, l'auteur triomphe, et cela suffit. Est-ce que Sélika n'est pas tendre et superbe dans ses amours avec Vasco, et cependant elle porte un costume dont on trouve souvent les similaires sur les tréteaux de la foire de Neuilly. N'en est-il pas de même de Nélusko, et pour limiter nos citations, n'y a-t-il pas des quantités de personnages qui seraient ridicules par leurs enveloppes décoratives si l'auteur n'avait placé en eux la corde vibrante.

Pour en revenir au *Rêve*, nous y trouvons la preuve éclatante de ce que nous venons de dire. Nous ne croyons pas que l'on puisse citer une œuvre où la forme poétique soit plus tendre et plus intérieure, où l'effet dramatique soit plus grand. Quoi de plus candide que ce Clos-Marie si plein de franchise et d'innocence, et cependant Engel est là en veston

près de Mlle Simonet, habillée en lavandière très moderne, ils se disent leurs amours et le public les écoute avec un plaisir réel, ne s'occupant pas de la forme parce qu'il est absorbé par le sentiment.

Lorsqu'Hubert arrive dans l'oratoire de l'évêque suivi de sa brave femme, il a un tube à la main, il porte une redingote pareille à celle de nos pères, Hubertine a un chapeau et un mantelet « de ville », comme on dit aujourd'hui, tout cela est très bourgeois, il faut en convenir, mais n'est-ce pas un père, n'est-ce pas une mère, et ne sont-ils pas vraiment touchants lorsqu'ils demandent au prélat de sauver leur fille. Tant pis pour ceux qui n'ont pas été émus, nous l'avons été, et plus encore dans le dernier combat entre le père et le fils, lorsque Félicien, à bout d'arguments, s'écrie : « Vous n'avez pas aimé ma mère ! » C'est bien l'expression d'un cœur déchiré par la douleur et il produit tout son effet, malgré le veston mode 1890.

Rappelons-nous donc que nous devons être de notre époque et que pour bien juger il faut nous efforcer d'avoir l'esprit libéral et indépendant, nous trouverons alors que le vrai beau n'exige aucune forme spéciale, il peut se produire dans tous les temps, même dans le nôtre, et dans tous les pays ; il suffit que ce soit le vrai et le beau.

M. Alfred Bruneau a triomphé parce qu'ayant eu un des meilleurs livrets qui ait paru, il a eu le talent de l'embellir encore d'une musique bien inspirée, d'une assimilation parfaite et d'un sentiment dramatique très élevé. Ses interprètes ont été à la hauteur de l'œuvre et nous sommes heureux de les féliciter avec les auteurs, car ils ont tous mérité de l'art moderne.

E. MANGROT.

NOUVELLES DIVERSES

Depuis quelque temps les journaux quotidiens ont annoncé que M. Larroumet, membre de l'Institut directeur des Beaux-Arts avait le désir de quitter cette dernière fonction. Cette nouvelle semble malheureusement se confirmer. On annonce que M. Larroumet avait sollicité du ministre de l'instruction publique sa réintégration dans les fonctions de maître de conférence à la Sorbonne. Il reprendrait possession de sa chaire le 1^{er} novembre.

Nous ne pouvons que regretter beaucoup de voir M. Larroumet quitter la direction des Beaux-Arts où il a rendu de très grands services.

M. Ch. Gounod a été très souffrant, il est installé dans sa belle propriété de Saint-Cloud, il n'a pas pu prendre part aux travaux des concours relatifs aux prix de Rome. Les dernières nouvelles sont beaucoup meilleures.

M. F. Poise, l'auteur de *Jolie Gille*, est également dans un état de santé qui exige des soins.

M. Henri Heugel, propriétaire de la maison du *Ménestrel* fondée par son père, vient de s'associer avec son neveu, M. Paul Emile Chevalier, l'acquéreur nominatif de la maison Hartmann et C^{ie}. Les deux maisons n'en feront qu'une, sous la raison sociale : Heugel et C^{ie}. Voilà un événement qui était prévu.

M. Camille Saint-Saëns est de retour à Paris depuis quelques jours, il rapporte, dit-on, de nombreux documents et des compositions insulaires africaines.

M. Floersheim l'un des Directeurs du *Musical Courier* de New-York a passé par Paris ces jours derniers se rendant à Bayreuth pour l'audition des œuvres de Wagner. Le savant musicologue vien-

dra dans quelque temps faire un séjour parmi nous, il se propose d'étudier les nouvelles manifestations de l'Ecole française et d'assister à la première de Lohengrin à l'Opéra.

L'INSTITUT RUDY a donné une séance de clôture de ses nombreux cours qui a été très intéressante par ce fait que ce sont les élèves de ses cours qui ont fourni le plus gros appoint à l'exécution du programme.

Dans la partie musicale, la sélection instrumentale était représentée par Mlle Hélène Dardel élève de la classe de piano de M. Charles René, par Mlle B. Lanneau de la classe de piano de Mme la comtesse de Méjan et Mlle Peretti de La Roua élève de la classe de violon de M. Magnus.

Mlle Spencer-Owen qui joue si admirablement de la Harpe a fait entendre aussi avec un réel succès deux élèves de sa classe. M. Isaac C. et Mlle Schoff.

Les classes vocales, celles d'Opéra-Comique dirigées par Mme Marie Rueff M. Rodin et celle de grand opéra dont M. Martapoura est professeur, ont été très remarquées ; Mme Margerie qui appartient aujourd'hui au théâtre de la Haye, Mme J. M. M. J. Breton, Gallia, Dupuy et J. Cogney se sont particulièrement fait applaudir.

Nous allons omettre la classe de Mandoline dont M. Talamo est le professeur, il a joué avec ses élèves deux pièces qui ont beaucoup plu.

L'enseignement dramatique n'a qu'une classe, mais très importante, elle est brillamment dirigée par M. Dupont-Vernon de la Comédie-Française. Ses élèves ont très agréablement joué le *Pour et le Contre* d'Octave Feuillet et le *Baiser* de Th. de Banville ; ils ont dit aussi d'une façon élégante plusieurs monologues. Il faut citer Mlle Diane Dupont, Hilda de Benazit, Goulet, Madeleine Varny, MM. Ch. du Rieu, L. Deloche et J. Pastré qui font le plus grand honneur au maître.

Pour ne rien oublier, disons que M. Camille Varny, a chanté d'une très gracieuse façon, le *Chant des Fées* de M. Paul Vidal.

On annonce la mort à Paris, de Mlle Landouk, une de nos meilleures harpistes d'orchestre ; elle faisait partie de l'orchestre des concerts Lamoureux.

Dans une lettre datée du 13 janvier, la malheureuse artiste écrivait qu'elle souffrait beaucoup et qu'elle attribuait sa maladie en grande partie aux rigueurs d'une répétition qui avait duré quatre heures avec une température de 14 degrés au dessous de zéro.

Mme Lafaix-Gontié a donné chez elle une dernière audition de ses élèves de chant et de piano ; nous avons pu constater que ce double enseignement donne des résultats agréables et les jeunes filles qui jouent du piano et qui chantent augmentent à coup sûr le charme de la culture de la musique dans les familles. C'est là un grand point et nous devons féliciter Mme Lafaix de ce développement.

Parmi les élèves qui ont été particulièrement applaudis il faut citer Mlle Marguerite P. du T. qui a fait entendre avec de réelles qualités l'*Air du Sommeil* de l'Africaine puis Mlle Gabrielle D. du S, Mlle Hortense D, Mlle Antoinette L. G., Mlle Noémi G. et Mme V. La maîtresse de la maison a chanté avec beaucoup de style l'*Air de Zilda* de Flotow. L'éminent professeur du conservatoire M. Charles Dancla a joué plusieurs pièces de sa composition avec les élèves que nous venons de citer et M. Léon Delafosse a charmé l'auditoire par une gracieuse sélection où la *Livry* de Mlle Chaminade a été très applaudie et qui s'est terminée par la célèbre *Rapsodie d'Auvergne* de Saint-Saëns toujours un triomphe pour le jeune virtuose.

Un emploi de chef d'orchestre au théâtre de St-Etienne pour la prochaine campagne est actuellement vacant.

Les candidats devront adresser leurs demandes avant le 25 juillet courant, à M. Dard Janin, directeur de l'Ecole municipale de Musique de St-Etienne.

Ils devront produire les diplômes, certificats, titres et enfin toutes pièces utiles pouvant appuyer leurs demandes.

Jeanne d'Arc qui obtint tant de succès l'année dernière à l'Hippodrome sera reprise cette année, les répétitions sont déjà commencées. La première représentation est fixée au 26 Juillet.

Le Ministre des Finances a donné la semaine dernière une soirée musicale des plus réussies, due aux concours de MM Ch.-M. Widor, Delsart, Taffanel, I. Philipp, Balbrecht, Mlle Sybill Sanderson et Yvette Guilbert. On a exécuté la célèbre sérénade de M. Widor ; M. Delsart, le maître violoncelliste a fait une fois de plus admirer, dans un nocturne de Chopin transcrit par lui, les qualités exceptionnelles de son et de style qui caractérisent son jeu ; M. I. Philipp s'est fait applaudir au piano, M. Taffanel sur sa flûte merveilleuse, Mlle Sanderson dans plusieurs mélodies de Widor et Yvette Guilbert dans ses spirituelles fantaisies.

H. E.

Pour clôturer l'Exposition générale des Beaux-Arts de Barcelone, la municipalité de cette grande ville si amie de la France a organisé une série de fêtes musicales comprenant deux concerts classiques d'orgue et orchestre où l'éminent organiste de Saint-Augustin a tenu la première place. M. Eugène Gigout a reçu les ovations les plus flatteuses pour lui et pour l'Art français. Au milieu du second concert une magnifique couronne a été solennellement offerte à notre concitoyen au nom des artistes et de la municipalité. Pareil succès ne s'était pas vu depuis longtemps.

AGENCE FRANÇAISE DU « COPYRIGHT »

Propriété Artistique et Littéraire
aux Etats-Unis

L'Agence Française du Copyright (droits d'auteurs) vient d'être créée pour assurer aux Auteurs, créateurs, artistes ou propriétaires français d'un livre, d'une carte géographique ou marine, d'une composition dramatique ou musicale, d'une gravure sur pierre, sur bois ou en taille-douce, d'une estampe, d'une photographie ou d'un cliché photographique, d'un tableau, d'un dessin, d'une chromolithographie, d'une œuvre de sculpture ou de statuaire et de tous modèles ou esquisses préparés pour l'exécution d'une Œuvre d'art, ainsi qu'à leurs ayants-cause, leurs représentants ou leurs cessionnaires, la garantie de tous les droits qui leur ont été reconnus par la nouvelle loi des Etats-Unis du 4 mars 1891, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} juillet 1891, moyennant certaines formalités à remplir.

Jusqu'ici les lois fédérales n'accordaient des droits d'auteurs (copyright) qu'aux citoyens des Etats-Unis et aux personnes y ayant droit de résidence.

La mission de l'Agence consistera principalement dans :

1^o L'obtention des droits d'auteurs (copyright) en accomplissant à la Bibliothèque du Congrès, à Washington, au nom des auteurs ou de leurs ayants-cause, les formalités exigées par la loi ;

2^o La conclusion, au nom des intéressés, de trai-